

EN BREF Synthèse des preuves

Examen de la marijuana médicinale utilisée dans le traitement de l'état de stress posttraumatique

Messages clés

- L'efficacité des cannabinoïdes médicinaux, la marijuana, est incertaine, qu'il s'agisse de marijuana inhalée ou de tétrahydrocannabinol par voie orale pour traiter certains symptômes de l'état de stress posttraumatique (ESPT) – notamment les cauchemars ainsi que la qualité et la quantité de sommeil.
- Le nabilone, une forme de marijuana synthétique, s'est révélé efficace à court terme dans l'atténuation de certains symptômes de l'ESPT selon certaines études, bien que les résultats soient fondés sur des preuves de faible qualité.
- Aucune ligne directrice relative à l'utilisation des cannabinoïdes médicinaux ou synthétiques chez les adultes souffrant de l'ESPT n'a été repérée.
- Les examens antérieurs réalisés par l'ACMTS portant sur l'efficacité clinique et l'innocuité de l'utilisation des cannabinoïdes dans le traitement de l'ESPT ont relevé des données probantes limitées.

Pathologie

L'état de stress posttraumatique (ESPT) est un trouble psychiatrique qui peut survenir après une expérience traumatisante, un choc ou un événement effrayant – comme une blessure, de la violence ou avoir été témoin de la mort. Les individus souffrant d'ESPT sont sujets à faire des cauchemars traumatisants et à vivre d'autres difficultés associées au sommeil, ainsi qu'à être envahis de souvenirs récurrents (reviviscences, ou retours en arrière), à avoir des réactions exagérées à la surprise, à être sujets à des changements négatifs de l'humeur et de la cognition, et à souffrir d'autres symptômes incapacitants. Ces symptômes peuvent entraîner une détresse importante accompagnée d'une mésadaptation sociale, occupationnelle ou d'autres déficiences fonctionnelles. Le taux de prévalence à vie de l'ESPT au Canada est évalué à 9,2 %.

Médicaments

La marijuana, aussi appelée cannabis, est utilisée en médecine comme antiémétique pour empêcher la nausée et le vomissement, et comme calmant, analgésique et stimulant de l'appétit. Bien que la marijuana ne soit pas autorisée comme produit thérapeutique au Canada, Santé Canada inclut l'ESPT dans la liste des nombreuses maladies pour lesquelles la marijuana pourrait présenter un avantage thérapeutique. Les praticiens en soins de santé au Canada peuvent autoriser leurs patients à se procurer du cannabis pour des raisons médicales, selon certaines règles et certaines conditions.

La marijuana contient des centaines de composés de cannabinoïdes. Les deux principaux cannabinoïdes sont le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC), qui est responsable du sentiment d'euphorie des usagers, et le cannabidiol, qui est responsable de plusieurs des effets pharmacologiques, mais qui ne produit pas d'euphorie. Les cannabinoïdes synthétiques, comme le nabilone, sont aussi offerts. Contrairement à la marijuana inhalée, les cannabinoïdes peuvent être administrés en dose normalisée et reproductible.

Sujet

La marijuana médicinale et les cannabinoïdes synthétiques ont été utilisés dans le traitement des patients souffrant d'ESPT; cependant, l'efficacité de ce traitement médicamenteux demeure incertaine. Un examen de l'efficacité clinique de la marijuana médicinale et des cannabinoïdes synthétiques dans le traitement de l'ESPT chez les adultes éclairera les décisions concernant leur utilisation.

Méthode

On a procédé à une recherche documentaire limitée à partir des ressources clés et examiné les titres et résumés des publications repérées. On a ensuite évalué le texte intégral des publications en vue de procéder au choix final des articles selon des critères de sélection déterminés au préalable (population, intervention, comparateur, résultats et plan des études).

Résultats

La recherche documentaire a permis de repérer 206 références et quatre articles supplémentaires recensés dans d'autres sources. Du lot, un article a satisfait aux critères d'inclusion du présent examen, soit un examen systématique qui incluait six études réalisées auprès d'adultes souffrant d'ESPT.

Pour en lire plus au sujet de l'ACMTS et de son examen de la marijuana médicinale, consultez notre site à l'adresse :



cadth.ca/fr/le-cannabis-medicinal-dans-le-traitement-de-letat-de-stress-posttraumatique-efficacite-clinique-et.

Questions ou commentaires au sujet de ce document « En bref » de l'ACMTS?



Pour en savoir plus :
acmts.ca



Pour nous joindre :
demandes@cadth.ca



Suivez-nous sur Twitter :
[@ACMTS_CADTH](https://twitter.com/ACMTS_CADTH)



Abonnez-vous à notre Cyberalerte et à notre bulletin
Nouveautés à l'ACMTS : cadth.ca/fr/abonnez-vous

AVERTISSEMENT

Le présent document est diffusé à titre d'information exclusivement, et rien n'est dit ou garanti quant à son adéquation à une finalité déterminée; il ne saurait tenir lieu de l'avis ou de l'opinion en bonne et due forme d'un médecin ni du jugement professionnel qui intervient dans la prise de décisions. Toute utilisation de ce document se fait entièrement aux risques et périls de l'utilisateur. L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (« ACMTS ») n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité du contenu de ce document et elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions, des blessures, des pertes, des dommages ou des préjudices découlant de l'usage du présent document, du matériel de tiers contenu dans le document, ni des sources d'information de référence. Le document est protégé par le droit d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle; seule l'utilisation à des fins personnelles, privées et non commerciales est autorisée.

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'usage optimal des médicaments, des dispositifs médicaux et des procédures cliniques au sein de notre système de santé.

L'ACMTS reçoit du financement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à l'exception du Québec.

avril 2018

ACMTS Preuves à l'appui.

acmts.ca